



## 4.2 Objectifs du projet

Création d'un atelier avicole,

Permettre l'installation d'un jeune agriculteur.

Mettre en place une installation fonctionnelle pour avoir de bonnes conditions de travail.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les exploitants ont le projet de créer un atelier avicole d'au maximum 15 000 poules pondeuses.

Le bâtiment mesurera 26.57 mètres de largeur par 107.25 mètres de longueur.

Sur sa longueur, le bâtiment se décomposera en deux grandes zones :

9.75 mètres seront réservés au centre de conditionnement, au stockage des œufs, au bureau et au local technique,

97.10 mètres seront réservés à la zone d'élevage.

Le bâtiment se composera d'une toiture en bac acier laquée, teinte RAL - 5008 - bleu ardoise, d'un rideau, d'un bardage panneau de teinte RAL - 1015 - beige cezanne et de soubassement en béton.

Sur le long pan, 4.25 mètres ont pour rôle d'être une aire de promenade pour les animaux (utilisée au cours de la période hivernale) en plus du parcours extérieur (utilisé au cours de la période estivale).

Les fientes seront stockées sous les caillebotis dans le bâtiment d'élevage. Elles seront évacuées en fin de bande.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble de l'activité d'élevage sera sur un site, ce qui facilitera le travail. Le projet sera à distance des habitations ce qui limitera les nuisances sonores ou olfactives. Une borne à incendie est située à proximité du site, la société a également prévue une réserve de 60 m<sup>3</sup> pour les risques incendie, conformément aux conseils du SDIS.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire au titre de l'urbanisme ainsi qu'à déclaration au titre des ICPE, code de l'environnement, sous la rubrique 2111-3 (volailles).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques   | Valeur(s)                                    |
|--|--|
| Poulailler de 107.25 mètres de longueur par 26.57 mètres de largeur.<br>Deux silos tours | 2 849.60 m <sup>2</sup><br>44 m <sup>3</sup> |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

La Longue Rue  
02140 JEANTES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 ° 08' 48 " 30 Lat. 49 ° 8' 1' 52 " 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet sera situé à l'ouest de la RD 29, il n'y a pas de ZNIEFF. De l'autre côté de la route, à l'est, une ZNIEFF de type II est présente.  |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'après le site Architecture et Patrimoine, la commune de JEANTES comprend de l'architecture et des objets classés tels que l'église Saint martin, mais aussi une croix, un maître d'autel, un ensemble de cinq verrières figurées décoratives, un couvercle des fonts baptismaux, le fonts baptismaux, le mobilier de l'église, une statue, des peintures monumentales, l'ensemble de décor de Charles Eyck, ... disposés dans l'église paroissiale. Et un tarare disposé dans une ferme. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                          |                                     |  |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après le site <a href="http://carmen.developpement-durable">carmen.developpement-durable</a> , la commune de JEANTES ne possède pas de site inscrit. |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après le site <a href="http://carmen.developpement-durable">carmen.developpement-durable</a> , la commune de JEANTES ne possède pas un site classé.  |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'alimentation en eau de l'atelier avicole sera réalisée par le réseau de distribution. Le volume consommé sera d'environ 2 000 m <sup>3</sup> par an.                    |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est prévu sur une parcelle cultivée par les parents de l'exploitant, actuellement en terre labourable.  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à plus de 10 km du projet. Il s'agit de la forêts de Thiérache : Hirson et Saint-Michel et du Bocage du Franc Bertin. |

|   |  |                                     |                                     |   |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|   | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|   | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet consomme de l'espace agricole ( parcelle actuellement cultivé par les parents de l'exploitant). Le permis de construire passera à ce titre en Commission Départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers. |
| <b>Risques</b>                              | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|   | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|   | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les effluents d'élevage produits par l'activité seront épandus sur les parcelles du plan d'épandage de l'exploitation.  |
|   | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b>                            | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|   | Est-il source de bruit ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'élevage est source de bruit, qui est réglementé par l'arrêté de prescription ICPE (émergence réglementé).   |
| Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |   |

|                  |   |                                     |                                     |   |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Pour cela, des mesures seront prises par rapport à ce risque. L'effluent sera enfoui dans un délai de 12 heures après l'épandage. Cette pratique permettra de limiter l'apparition d'odeurs. Les effluents d'élevage génèrent des odeurs.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'élevage de poules pondeuses produira des fientes. Elles seront stockées en-dessous du bâtiment par un aménagement en caillebotis dans l'attente d'être épandues sur les parcelles du plan d'épandage. Les gaz se dilueront dans l'air et s'évacueront grâce à l'aération du bâtiment.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les effluents produits par l'élevage seront épandus sur les parcelles du plan d'épandage. Les conditions d'épandage et la capacité structurelle des terres à recevoir l'ensemble des effluents dans une logique d'équilibre de fertilisation seront validées à travers le plan d'épandage et les plans prévisionnels de fumure/ cahier d'épandage (au titre de la Directive Nitrates à laquelle le projet est soumis).</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

|   |   |                                     |                                     |   |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est prévu sur une parcelle exploitée actuellement par les parents de l'exploitant en terre labourable. Une partie de la parcelle sera dédiée à la construction du bâtiment. La superficie de la parcelle est de 60 393 m <sup>2</sup> . La construction du bâtiment comprendra 2 849.6 m <sup>2</sup> . |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une volonté d'installation et de création d'une structure d'élevage. La maîtrise des impacts, dont la garantie sera apportée par le dossier de conformité du projet aux prescriptions techniques relatives à la construction : prescriptions concernant, entre autres, la maîtrise des impacts paysagers, la gestion des circulations, la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes ...

Il apparaîtra de ce fait que l'instruction du projet dans le cadre des ICPE permettra de mesurer l'ensemble des pratiques à mettre en œuvre au regard de l'intégration de l'activité dans son environnement global. Aussi, il ne semblera pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale au titre du permis de construire pour ce projet de développement d'une exploitation agricole, tout comme l'indique également le MEEM (note annexée dans les documents joints au présent formulaire).

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input type="checkbox"/>            |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
|       |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à JEANTES

le, 07/07/2017

Signature

